

## Suppression du genre aux Pays-Bas: « Les citoyens doivent pouvoir façonner leur propre identité ! »

ENQUÊTE - Il y a un mois, le pouvoir néerlandais annonçait que, à partir de 2024 ou 2025, les cartes d'identité ne porteraient plus la mention du sexe. *Le Figaro* a rencontré plusieurs personnalités en faveur ou opposées à cette décision symbolique qui, pourtant, n'a pas suscité de débat de société.



*La carte d'identité de Leonne Zeegers, premier transgenre qui a obtenu le document officiel sans mention de sexe, en octobre 2018. BAS CZERWINSKI/EPA/MAXPPP*

LAURE MANDEVILLE *Envoyée spéciale à Amsterdam*

Le gouvernement des Pays-Bas semble avoir un plan pour l'avenir du genre humain, sinon pour l'avenir du genre tout court. Dans une lettre expédiée au Parlement début juillet, dans une indifférence journalistique et politique frappante, la ministre Ingrid van Engelshoven, en

charge du portefeuille de l'Émancipation, a annoncé la disparition de la mention du féminin et du masculin sur les cartes d'identité néerlandaises « à partir de 2024-2025 ».

Il s'agit d'une inscription « inutile », déclare la ministre, qui veut « limiter dans la mesure du possible la mention inutile du sexe ». « Les Pays-Bas ne seraient pas les premiers », [l'Allemagne ayant ouvert la voie, fait-elle valoir](#). Les Néerlandais garderont mention de leur sexe sur leurs passeports, pour être en règle avec les exigences de l'Union européenne, qui n'a pas cédé aux sirènes de l'indiscrimination sexuelle.

Les Pays-Bas invoquent l'argument de la « lourdeur bureaucratique » (*sic*) qu'impliquerait l'obligation de mentionner le sexe à tout propos. La décision ne poserait pas de problème de police, selon Ingrid van Engelshoven. Mais la vraie raison de cette révolution sociétale est de répondre aux revendications politiques des minorités sexuelles LGBTQ (lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, queers), dont certaines - comme les transgenres, ou plus spécifiquement les transgenres « non binaires » - ne se sentent ni hommes ni femmes et ne se reconnaissent pas dans la « structuration » de la société autour du masculin et du féminin.

« Les citoyens doivent pouvoir façonner leur propre identité », écrit la ministre, membre du petit parti soixante-huitard D66, qui a mis le sujet sur l'agenda de la coalition gouvernementale. Le terme « façonner » semble indiquer qu'Ingrid van Engelshoven a lu la philosophe américaine Judith Butler, qui clame que le genre est un fait social et un acte « performatif » - , pas une donnée biologique. Les transgenres, dont la comptabilisation reste très floue, représenteraient entre 0,6 % et 2,6 % de la population néerlandaise. La ministre annonce qu'elle aidera les entreprises à éviter elles aussi « l'enregistrement inutile du sexe ».

Curieusement, le gouvernement libéral de Mark Rutte semble penser que la réforme permettra de mieux combattre les inégalités subies par les femmes, car, en supprimant la mention du sexe, on se débarrasserait de la tentation de la discrimination. « Un argument qui prend le sujet à l'envers, car ce n'est pas en cachant l'identité des femmes qu'on défend leurs droits! », s'étonne Theo Boer, professeur d'éthique à l'université d'Utrecht, en total désaccord.

### **"ce n'est pas en cachant l'identité des femmes qu'on défend leurs droits!"**

THEO BOER, PROFESSEUR D'ÉTHIQUE  
À L'UNIVERSITÉ D'UTRECHT

Rencontre avec Brand Berghouwer, président de la Fondation transgenre des Pays-Bas, qui soutient le projet gouvernemental. « Notre fondation vise à améliorer la vie des transgenres. Mais nous souhaitons que toute la société soit plus détendue et plus libre vis-à-vis des nonnes de genre. Si, par exemple, un homme veut porter des robes, cela devrait être OK, pour créer une société plus accueillante pour tous », dit Brand, qui a fait sa transition il y a quelques années. Il s'empresse de souligner que « le fait de supprimer la mention du genre ne vise pas à aller vers la neutralité de la société et ( que ) la différenciation homme-femme persistera ». « La décision du gouvernement vient de ce que la mention du genre sur les cartes d'identité n'est absolument pas nécessaire, d'autant que le gouvernement conservera ces données », ajoute-t-il.

N'est-ce-pourtant pas l'un des marqueurs fondamentaux de l'identité d'une personne, et donc un élément clé des cartes d'identification des citoyens ? « Pourquoi dites-vous ça ? répond Brand. Si vous demandez aux officiers de police à l'aéroport qui regardent les photos

*d'identité, ils vous diront qu'ils regardent les visages, les nez, les bouches, les yeux, pas le genre.* » Nous évoquons les cas de deux transgenres « non binaires » qui ont porté leur cas devant les tribunaux et demandé à apposer la catégorie X sur leur carte d'identité, car ils ne se reconnaissaient ni dans la case M, ni dans la case F.

Leonne Zeegers, un transgenre intersexué (qui avait des caractéristiques des deux sexes), a été le premier à obtenir satisfaction. Puis Nanoah Struik, née fille, a vu la même requête acceptée au motif qu'elle ne « *se sentait ni femme ni homme* ». Des décisions que nombre d'observateurs voient comme « *un pas vers la reconnaissance d'un troisième sexe* ». Brand note toutefois que le X n'est pas une catégorie supplémentaire, mais celle utilisée quand, sur le certificat de naissance, un O a été inscrit pour signifier qu'on n'a pu discerner le sexe.

Ne serait-il donc pas préférable d'apposer le X pour les transgenres qui le souhaitent, plutôt que de supprimer la mention du masculin et du féminin pour tous les autres qui n'ont rien demandé et ne sont sans doute pas d'accord ? lui demande-t-on. Brand répond par la négative, en raison d'un « *risque de discrimination contre les X* ». Ce qui réglerait le problème, dit-il, « *serait d'apposer la mention X pour tout le monde* » (*sic*) sur les papiers d'identité. Il ne voit en fait « *aucune raison de distinguer entre hommes et femmes administrativement* », lance-t-il.

Brand réfute aussi l'idée qu'il est indispensable de pouvoir tenir registre des hommes et des femmes (en matière de santé, de droit de la famille, etc.). « *il n'y a pas de raisons légales, tout le monde est égal. Toute personne au-dessus de 18 ans peut se marier, que ce soit un homme ou une femme. Pourquoi le préciser ?* » Et l'importance de la filiation du père et de la mère ? Brand s'étonne : « *Pourquoi la filiation est-elle importante ? Peut-être que l'homme n'était pas fertile et a utilisé le sperme d'un autre. Peut-être que la mère est un homme. Des hommes "trans" ont eu des enfants. n serait logique d'enregistrer le parent qui vous a porté comme parent 1. Et on peut ajouter un parent 2.* »

Ce que dessine Brand, c'est au fond la déconstruction du monde tel qu'il tourne depuis des millénaires, la suppression des genres au profit d'un univers confus, où plus personne ne sera sûr de rien, au nom des droits individuels. Nous lui demandons comment faire pour assurer les droits des minorités, sans changer tout l'ordre des choses. N'y a-t-il pas des réalités biologiques qui ne peuvent être occultées ? « *Nous y voilà ! s'exclame Brand en riant. Vous, les Français, vous êtes tellement genrés. C'est peut-être dû à votre langue, qui insiste tant sur les accords du féminin et du masculin !* » Peut-être. Mais Brand n'a pas répondu aux questions fondamentales que pose la prolifération des droits sur la relation entre majorité et minorité en démocratie. Son discours reflète à quel point le « *trouble dans le genre* » instillé par Judith Butler a révolutionné le combat féministe et celui des minorités sexuelles. J

Écrit en 1990, le livre *Gender Trouble* a mené, au nom du « *genre comme construction* », à une remise en question de l'« *hétéronormativité sexuelle* » et du modèle de la famille classique, perçue comme une manifestation du « *patriarcat* », et donc une citadelle à prendre. Le mouvement queer, qui a gagné en influence au sein de la communauté transgenre, a peu à peu dévié du thème de l'égalité des droits des femmes, des gays et des transsexuels (mot aujourd'hui banni) pour aller vers une approche visant au brouillage des identités et des genres. Alors que les gays voulaient reproduire la famille traditionnelle avec le mariage homosexuel, le mouvement queer la remet en cause, analyse Laurent Chambon, intellectuel français gay, spécialiste du sujet à Amsterdam. J

Pour comprendre, il faut écouter la « philosophe activiste » queer Simone van Saarloos expliquer le sens de son livre sur l'« oubli queer », en ligne: « *La structure de la famille, c'est transmettre. C'est le patriarcat. Moi, je veux casser ça. Nous avons besoin de l'"oubli queer", pour casser ces habitudes. C'est une stratégie : oublier de réer une famille et de passer un héritage. Oublier nous donne un potentiel de radicalité, la possibilité d'une page blanche* », s'enflamme-t-elle. Une rhétorique qui rappelle « incontestablement l'URSS des années 1920, quand il fallait détruire la famille bourgeoise et "nationaliser" la femme soviétique au service du parti et du bonheur du prolétariat », commente la russologue Françoise Thom.

« *Il y a évidemment un côté révolutionnaire néomarxiste dans cette idée de suppression progressive des genres masculin et féminin* », note aussi Wierd Duk, grand reporter à *De Telegraaf*. « *Cette idéologie est née de l'individualisme forcené des années 1960 et du postulat que tout est social. Cela mène à l'idée qu'on peut faire aboutir tous nos désirs puisque les normes de la nature ne sont pas reconnues, notamment la binarité homme-femme. Et, s'il le faut, on utilise une forme de contre-science* », dit-il. Très critique, l'ancien criminologue et chroniqueur Chris Rutenfranz, pose la question de **savoir où s'arrête la satisfaction des , « droits »**. « *Est-ce qu'on peut décider de changer son âge sur ses papiers, comme l'a récemment demandé un certain Emil Ratelband, car il se sentait offensé d'être vieux (sa requête a été refusée, NDLR)?* », s'interroge Rutenfranz. [...]



« **Nous souhaitons que toute la société soit plus détendue et plus libre vis-à-vis des normes de genre** », explique Brand Berghouwer, président de la Fondation transgenre des Pays-Bas. BRAND BERGHOUWER

[Laure Mandeville](#)

*Le Figaro* le 8-9 août 2020